

« Les droites extrêmes en Europe depuis 1945 »

Matériaux pour l'histoire de notre temps
La contemporaine
N° 139-142, 2021/1-4
172 pages

Les droites extrêmes en Europe constituent un sujet qui préoccupe fortement la Ligue des droits de l'Homme, non seulement parce qu'elles occupent maintenant le pouvoir dans certains pays, comme la Hongrie de Viktor Orban, mais aussi parce qu'elles progressent (comme en France, avec la présence du Rassemblement national encore une fois au second tour de la dernière élection présidentielle et avec un score important aux élections législatives). Il faut noter que l'extrême droite et ses idées se propagent aussi au sein de la droite parlementaire, sans oublier une partie de la gauche qui, parfois, participe à les banaliser.

La publication de ce numéro de *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, édité par La Contemporaine, sur les droites extrêmes depuis 1945, est donc bienvenue à plus d'un titre. Son contenu, très riche, qu'il faut prendre le temps de découvrir, ne nous permet pas de tout évoquer. Choix a donc été fait de s'arrêter assez longuement sur l'introduction d'Anne Quinchon-Caudal. La maîtresse de conférences en études germaniques pose cette question pertinente : « Où commence l'extrême ? ». Tantôt qualifiée de droite « radicale » ou de droite « ultra », l'interrogation est justifiée, alors que Marine le Pen ou Eric Zemmour refusent ce même qualificatif d'« extrême ». Remarquons qu'il vaut mieux d'ailleurs parler « des » extrêmes droites, car, comme Michel Winock l'a bien résumé en une formule éclairante, « *l'extrême droite est une tendance politique dure, mais un concept mou.* »

Revenons à Anne Quinchon-



Caudal. Cinq caractéristiques importantes de cet « extrême » se dégagent, selon elle :

- la remise en cause, voire la négation du principe de l'égalité de nature entre les hommes et femmes ;
- une conception essentialiste (ou fixiste) du peuple et de son identité culturelle, prétendument unique. Le peuple est décrit comme une réalité immuable qui demeurerait inchangée au cours des siècles... ;
- une opposition entre un « nous » et un « eux » (anti-immigrés, anti-musulmans, antisémites, anti-communistes, anti-élitistes...), marquée d'un nationalisme agressif ;
- l'appel à un homme fort ou à un Etat (presque) dictatorial. Ce trait marquant part du principe de l'ennemi de l'intérieur ou de l'extérieur, ce qui, en fait, correspond ni plus ni moins à la « théorie du complot ».
- un double protectionnisme, sur lequel l'ordre nouveau souhaité reposeraient - en économie, cela équivaudrait à la protection des « petits » contre les « gros ».

La droite radicale : acteurs et évolutions

Au-delà de ces principes, de quoi est constituée la droite radicale en Europe et quelles en sont les dynamiques ? Ecrit par Gilles Ivaldi, ce chapitre s'inspire des travaux de Jean-Yves Camus. On trouve deux « familles » principales. La première correspond aux extrêmes droites « à l'ancienne ». Les partis se situent dans la lignée du fascisme italien ou du national-socialisme. Appelés aussi l'« ultradroite », ces partis sont minoritaires et reconnaissables à leurs symboles (croix celtiques, rune, flammes...), rites ésotériques... On les trouve en Italie (Movimento sociale italiano-MSI), chez les Britanniques (National Front-NF) ou en Allemagne (Nationaldemokratische Partei Deutschlands-NPD).

Deuxième famille, le « national-populisme ». C'est celle qui béné-

fie du succès électoral le plus important. On y retrouve les partis suivants : AfD en Allemagne, Ataka en Bulgarie, Dansk Folkeparti (DF) au Danemark, Fidesz en Hongrie, FPÖ en Autriche, Lega en Italie, Partij voor de Vrijheid (PVV) aux Pays-Bas, Wlaams Belang en Flandres, et, bien sûr, RN en France.

C'est autour des années 1990 que le concept de droite radicale est défini, avec trois composantes, le nativisme, l'autoritarisme et le populisme. Au niveau européen, la droite radicale est une « famille politique » relativement hétérogène. La notion de « radicalité » permet d'entrevoir assez largement la transformation des partis conservateurs. Exemples, à partir des années 1990 : le Fidesz de Viktor Orban, ou, en 2010, le parti Droit et justice en Pologne... Retour en France, retour à la Ligue des droits de l'Homme. Un chapitre de Philippe Lamy de ce numéro de *Matériaux* est consacré à l'histoire de la commission « Extrême droite » de la LDH. Ce qu'il faut retenir, c'est la place importante qu'occupe la Ligue dans la lutte contre toutes les extrêmes droites, hier comme aujourd'hui.

Enfin, signalons, entre autres chapitres, celui sur « La Main rouge, complots, terroristes et appareils d'Etat », de Nicolas Lebourg, et, bien sûr, les deux productions sur l'Espagne (Matthieu Trouvé, Manuelle Peloille), pays qui méritait un article à lui seul...

**Christian Payard,
responsable du groupe
de travail LDH
« Lutte contre les extrêmes
droites »**